



## La désignation des députés de district — autre exemple – district R

Étape 1 : RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DANS LES TROIS CIRCONSCRIPTIONS DU DISTRICT R

PARTIS	DISTRICT R								
	CIRCONSCRIPTION I			CIRCONSCRIPTION II			CIRCONSCRIPTION III		
	CANDIDATS	NOMBRE DE VOTES	%	CANDIDATS	NOMBRE DE VOTES	%	CANDIDATS	NOMBRE DE VOTES	%
PARTI BLEU	A	19 122	34,52	D	10 115	18,89	G	10 202	19,12
PARTI ROUGE	B	13 345	24,09	E	17 651	32,97	H	13 425	25,16
PARTI JAUNE	C	11 929	21,53	F	14 789	27,62	I	15 830	29,67
PARTI ORANGE	W	9 959	17,98	T	10 002	18,68	U	12 921	24,22
AUTRES		1 045	1,89		981	1,83		979	1,83
<b>TOTAL</b>		<b>55 400</b>			<b>53 538</b>			<b>53 357</b>	

AINSI, LE PARTI BLEU, LE PARTI ROUGE ET LE PARTI JAUNE FONT ÉLIRE CHACUN UN CANDIDAT DE CIRCONSCRIPTION.

Étape 2 : ATTRIBUTION DES SIÈGES DE DISTRICT

PARTIS	TOTAL DES VOTES PAR PARTI	QUOTIENTS		
		$V / (0 + 1) = Q$	$V / (1 + 1) = Q$	$V / (2 + 1) = Q$
PARTI BLEU	39 439		19 719,50	13 146,33
PARTI ROUGE	44 421		22 210,50	14 807,00
PARTI JAUNE	42 548		21 269,00	14 179,33
PARTI ORANGE	32 882	32 882	16 441,00	10 960,66
AUTRES	3 005			

LE PREMIER SIÈGE DE DISTRICT EST ATTRIBUÉ AU PARTI QUI PRÉSENTE LE QUOTIENT LE PLUS ÉLEVÉ, DONC AU PARTI ORANGE.  
LE DEUXIÈME SIÈGE DE DISTRICT EST ATTRIBUÉ AU PARTI ROUGE, À LA SUITE DU CALCUL DU SECOND QUOTIENT.

Étape 3 : LISTE DES PARTIS

LISTE DU PARTI BLEU	LISTE DU PARTI ROUGE	LISTE DU PARTI JAUNE	LISTE DU PARTI ORANGE
A ✓	B	C	X
M	E ✓	F	Y
P	H	I ✓	
	K	L	
	N		
	R		

LE CANDIDAT B OBTIENT LE SIÈGE DE DISTRICT DESTINÉ AU PARTI ROUGE ET LE CANDIDAT X, CELUI QUI EST ATTRIBUÉ AU PARTI ORANGE.



#### Étape 4: RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DANS LE DISTRICT R

PARTIS	SIÈGES DE CIRCONSCRIPTION	SIÈGES DE DISTRICT	SIÈGES (TOTAL)	SIÈGES (%)	VOTES DANS LE DISTRICT R (%)
PARTI BLEU	1	0	1	20	24,30
PARTI ROUGE	1	1	2	40	27,37
PARTI JAUNE	1	0	1	20	26,23
PARTI ORANGE	0	1	1	20	20,26
AUTRES	0	0	0	0	1,85

### La désignation des députés de district — autre exemple – district O

#### Étape 1: RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DANS LES TROIS CIRCONSCRIPTIONS DU DISTRICT O

PARTIS	DISTRICT O								
	CIRCONSCRIPTION I			CIRCONSCRIPTION II			CIRCONSCRIPTION III		
	CANDIDATS	NOMBRE DE VOTES	%	CANDIDATS	NOMBRE DE VOTES	%	CANDIDATS	NOMBRE DE VOTES	%
PARTI BLEU	A	34 222	59,53	D	38 834	67,44	G	41 632	68,98
PARTI ROUGE	B	15 830	27,54	E	14 441	25,08	H	15 156	25,11
PARTI JAUNE	C	5 333	9,28	F	2 029	3,52	I	1 514	2,51
PARTI ORANGE	S	1 023	1,78	T	951	1,65	U	789	1,31
AUTRES		1 079	1,88		1 326	2,30		1 261	2,09
<b>TOTAL</b>		<b>57 487</b>			<b>57 581</b>			<b>60 352</b>	

AINSI, LE PARTI BLEU FAIT ÉLIRE SES TROIS CANDIDATS.

#### Étape 2: ATTRIBUTION DES SIÈGES DE DISTRICT

PARTIS	TOTAL DES VOTES PAR PARTI	QUOTIENTS			
		$V / (0 + 1) = Q$	$V / (1 + 1) = Q$	$V / (2 + 1) = Q$	$V / (3 + 1) = Q$
PARTI BLEU	114 688				28 672,00
PARTI ROUGE	45 427	45 427	22 713,53	15 142,33	11 356,75
PARTI JAUNE	8 876	8 876	4 438,00	2 958,66	2 219,00
PARTI ORANGE	2 763	2 763	1 381,50	921,00	690,75
AUTRES	3 666				

LE PREMIER SIÈGE DE DISTRICT EST ATTRIBUÉ AU PARTI QUI PRÉSENTE LE QUOTIENT LE PLUS ÉLEVÉ, DONC AU PARTI ROUGE.  
LE DEUXIÈME SIÈGE DE DISTRICT EST ATTRIBUÉ AU PARTI BLEU, À LA SUITE DU CALCUL DU SECOND QUOTIENT.

#### Étape 3: LISTE DES PARTIS

LISTE DU PARTI BLEU	LISTE DU PARTI ROUGE	LISTE DU PARTI JAUNE	LISTE DU PARTI ORANGE
A ✓	K	F	W
D ✓	B	I	X
J ✓	E	C	Y
M	H	L	
G ✓	R	S	

LES SIÈGES DE DISTRICT SONT ATTRIBUÉS AUX CANDIDATS SELON L'ORDRE QU'ILS OCCUPENT SUR LA LISTE :  
LE CANDIDAT K REÇOIT LE SIÈGE DE DISTRICT DESTINÉ AU PARTI ROUGE.  
LA CANDIDATE J, DU PARTI BLEU, OCCUPERA LE SECOND SIÈGE DE DISTRICT.

#### Étape 4: RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DANS LE DISTRICT O

PARTIS	SIÈGES DE CIRCONSCRIPTION	SIÈGES DE DISTRICT	SIÈGES (TOTAL)	SIÈGES (%)	VOTES DANS LE DISTRICT O (%)
PARTI BLEU	3	1	4	80	65,38
PARTI ROUGE	0	1	1	20	25,90
PARTI JAUNE	0	0	0	0	5,06
PARTI ORANGE	0	0	0	0	1,58
AUTRES	0	0	0	0	2,09